



BLOCS DE COMPÉTENCES

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (Liste LNI du COPANEF)
Compétences recherchées par les entreprises pour optimiser son employabilité



BLOCS RESSOURCES HUMAINES

Blocs constitutifs de la certification RNCP Ifocop niveau III : Assistant(e) en ressources humaines Code CPF : 2206

32 JOURS

BLOC 1 CPF 2206	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL 20 JOURS
COMPÉTENCES VISÉES	
<ul style="list-style-type: none"> • Gérer l'administration du personnel au quotidien • Choisir, conclure et rédiger un contrat de travail • Gérer la suspension et la rupture du contrat de travail • Constituer et actualiser une base documentaire juridique et sociale • Gérer les relations avec les IRP et organiser les élections professionnelles • Communiquer en interne et en externe 	
PRÉREQUIS Accessible aux débutants	
MODALITÉS DE VALIDATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Cas pratique portant sur l'administration du personnel • Cas pratique en droit du travail • Traitement d'un dossier prud'homal 	
Délivrance d'une attestation de compétences valable 5 ans	
TARIF Nous consulter	

BLOC 3 CPF 2206	ASSISTER LA DRH SUR LA GESTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES 12 JOURS
COMPÉTENCES VISÉES	
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le concept de GPEC et utiliser les outils • Gérer les emplois et les compétences • Gérer la formation des salariés (maîtriser le cadre légal et gérer le plan de formation) • Organiser le recrutement • Optimiser l'intégration des salariés 	
PRÉREQUIS Accessible aux débutants	
MODALITÉS DE VALIDATION	
Cas pratiques portant sur : <ul style="list-style-type: none"> • la GPEC • la formation des salariés • le recrutement 	
Délivrance d'une attestation de compétences valable 5 ans	
TARIF Nous consulter	



BLOCS DE COMPÉTENCES

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (Liste LNI du COPANEF)
Compétences recherchées par les entreprises pour optimiser son employabilité



BLOCS RESSOURCES HUMAINES

Blocs constitutifs de la certification RNCP Ifocop niveau III : Assistant(e) en ressources humaines **Code CPF : 2206**

32 JOURS

- À l'issue des blocs, les compétences sont évaluées. Leur validation est tracée par une attestation de compétences valable 5 ans.
- Pour l'obtention de la certification complète, nous consulter.
- L'Ifocop offre un choix de **20 sessions par an** pour cette formation.
- Contactez-nous pour connaître les centres qui la proposent, parmi l'ensemble des centres Ifocop : Auxerre, Cergy-Pontoise, Melun, Nevers, Paris 11^e, Paris 13^e, Rungis, Saint-Quentin-en-Yvelines, Toulouse, Villeneuve d'Ascq.

Pour toute information : Tél. **01 56 34 16 58** • E-mail : blocscompetences@ifocop.fr



Définition officielle des blocs de compétences par le COPANEF (Conseil paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation)

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée de la certification professionnelle. Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle, peuvent être communs à plusieurs certifications professionnelles ou spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Contact Prescripteurs et Entreprises : Céline Antonio • Tél. 07 86 58 76 00 • E-mail : cantonio@ifocop.fr

Groupe Ifocop • 3 rue du Caducée - 94516 Rungis Cedex • Tél. 01 56 34 16 58 • blocscompetences@ifocop.fr www.ifocop.fr
L'Ifocop est conventionné par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et est certifié ISQ-OPQF pour la garantie d'un engagement de prestation de qualité.